

**Délibération n°2025-95**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 24 juillet 2025)**

Date de convocation : 21/07/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 24  
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 24 juillet 2025 à 17 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAU Henri, Mme CLAVIER Hélène, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy

**Absents ou excusés** : M. AUSSANT Claude, M. CACHELOU Yoann, Mme CASSOU Sylvie, M. DESSEIN Michaël, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. VISSE Bernard

**Pouvoirs** : Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert  
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. REGNIER Jean-François  
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

**Secrétaire de séance** : M. PINOUT Bernard

[Report du Conseil communautaire du jeudi 17 juillet 2025 faute de quorum](#)

**OBJET : PROJET D'AMÉNAGEMENT DU COL D'AUBISQUE – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**RAPPORTEUR** : Jean-Paul CASAUBON, Président

Par délibération n° 2024-145 en date du 01/10/2024, le conseil communautaire a adopté un plan de financement provisoire pour le projet d'aménagement du col d'Aubisque.

Les procédures d'appel d'offres et de recherche de subventions étant arrivées à leur terme, le plan de financement peut être actualisé.

Le Président propose de soumettre au vote ce nouveau plan qui se présente ainsi :

Dépenses prévisionnelles	Montant hors taxes
Prestations de services Maîtrise d'œuvre (marché + avenants)	89 889,19 €
Travaux Lots 1 à 11 (marché)	889 795,48 €
<b>Total</b>	<b>979 684,67 €</b>

Ressources prévisionnelles	Montant hors taxes	Pourcentage
DETR (Attribuée et proratisée)	215 530,63 €	22 %
Région Nouvelle Aquitaine (programmée)	239 250,00 €	24,42 %
FEDER (sollicitée)	300 000,00 €	30,62 %
CCVO (Autofinancement)	224 904,04 €	22,96 %
<b>Total</b>	<b>979 684,67 €</b>	<b>100 %</b>

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

**ADOPTE** le présent rapport ;

**ARRETE** le plan de financement actualisé proposé ;

**AUTORISE** le Président à engager les dépenses afférentes au projet et à finaliser les subventions correspondantes.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

